

RECOURS EN ANNULATION POUR EXCES DE POUVOIR DU  
PROFESSEUR DOSSOU-YOVO SATURNIN CONTRE LE RECTORAT DE  
L'ACADEMIE DE LILLE

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

LE MERCREDI 9 AVRIL A 9H :

SOYONS PRESENTS !

DOUSSOU-YOVO Saturnin est Docteur en Biochimie et enseigne dans l'académie de Lille depuis 1988, après plusieurs années d'enseignement en Université, y compris à l'étranger comme « coopérant ».

A partir de 1994, le Rectorat change sa discipline d'enseignement de Biochimie en Microbiologie.

Inscrit sur la liste d'aptitude des certifiés, il se retrouve bloqué dans sa carrière et est baladé de Lycée en Lycée parfois distant de 50 km et est même affecté dans un Lycée distant de 100 km de son domicile.

Pourtant les résultats que ses élèves obtiennent au BAC SMS de 1997 à 2001 illustrent les incroyables prouesses de cet enseignant : 88% de réussite en 1998, 100% en 1999, 90% en 2000 et 87,5% en 2001.

Il proteste ainsi au Directeur des Ressources Humaines du Rectorat dans un courrier en date du 12/11/2001: « Tous ces résultats m'ont fortement encouragé à toujours faire mieux dans l'intérêt de mes élèves en dépit de la grande conspiration dont j'ai fait l'objet dans les différents établissements ».

DOSSOU-YOVO Saturnin arrive maintenant en fin de carrière et entend que justice lui soit rendue afin qu'il puisse vivre une retraite pleine et entière en tant que certifié reconnu.